

M.M.J 27.1.93  
REPUBLIQUE DU CONGO

-----  
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DE LA GESTION DES  
CARRIERES ADMINISTRATIVES

-----  
(/ISAS :

93-666 du II DECEMBRE 1993  
DECRET N° 93-684/MFPRA/DGFP/DGCA  
portant promotion à trente (30) mois  
au titre de l'année 1990 des Profes-  
seurs Certifiés des cadres de la ca-  
tégorie A, hiérarchie I des Services  
Sociaux (Enseignement).

-----  
LE PREMIER MINISTRE , CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;  
(/u la loi n° 024/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte  
du statut général de la Fonction Publique ;  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à  
la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 64/165/FP/BE du 22 Mai 1964 fixant  
D.G.B. le statut commun des cadres de l'Enseignement ;  
(/u le décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965 règlemen-  
tant l'avancement des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 67/304/MJT/DGT du 30 Septembre 1967  
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A,  
de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les disposi-  
tions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165/FP/BE du 22 Mai  
1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;  
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet  
D.G.B.F. 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant  
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant  
organisation des intérim des Ministres ;  
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le  
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avance-  
ments et révisions des situations administratives des agents de  
l'Etat ;  
(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant  
déblocage des effets financiers des avancements et des révisions  
des situations administratives ;  
(/u le décret n° 93-684/MFPRA/DGFP/DGCA du II DECEMBRE  
1993 portant inscription au titre de l'année 1990 des Professeurs  
Certifiés des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services  
Sociaux (Enseignement) de la République du Congo et dressant la  
liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté  
à trois (3) ans ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-  
ment sur la solde des fonctionnaires ;



E O R E T E :

-----  
...../.....

ARTICLE 1ER : Sont promus à trente (30) mois aux échelons ci-après au titre de l'année 1990 les Professeurs certifiés des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des cadres des Services Sociaux (Enseignement) de la République du Congo dont les noms suivent ACC = Néant.

AU 5° ECHELON, INDICE 1240

- BACKOULAS (Jean Alain) P/C du 1er Avril 1991 en service à Pte-Noire
- BANDANGA EYOMINGO Jean, P/C du 4 Avril 1991 en service à B/Ville
- BASSINGA (Nestor) P/C du 1er Avril 1991 Coop. SAO TOME ET PRINCIPES
- BATOLA Lucile, P/C du 6 Avril 1991 en service à Brazzaville
- BAYAMBOUDILA André, P/C du 22 Mars 1991 en service à Brazzaville
- ILOUD (Marthe Zoé) P/C du 4 Avril 1991 en service à Brazzaville
- KISSAMA René, P/C du 4 Avril 1991 en service à Kinkala
- KOKAS (Philippe) P/C du 15 Avril 1991 en service à Impfondo
- MABIKA Sébastien, P/C du 1er Avril 1991 en service à Pointe-Noire
- MABIKA (Pierre) P/C du 1er Avril 1991 en service à Pointe-Noire
- MAMPINGA Théodore, P/C du 25 Mai 1991 en service à Brazzaville
- MAYOUMA (Ferdinand) P/C du 4 Avril 1991 en service à Brazzaville
- MBOUNGOU-LOUBAKI Pierre, P/C du 1er Avril 1991 en service à B/Ville
- MIANTAMA (Clément) P/C du 4 Avril 1991 en service aux Plateaux
- MOUBOLI Victor, P/C du 1er Avril 1991 en service à Mindouli
- MOUDIEDIE Victor, P/C du 1er Avril 1991 en service à Mossendjo
- NGUELISSA (Dominique) P/C du 8 Mars 1991 en service à Brazzaville
- NSILA NLEMVO Jean, P/C du 16 Mars 1991 en service à Brazzaville
- NZIENGUE (Normand) P/C du 17 Avril 1991 en service à Mouyondzi
- DIAMANA Victor, P/C du 5 Avril 1991 en service à Pointe-Noire
- NGASSAYE Jean Marie, P/C du 26 Mars 1991 en service à Brazzaville

AU 6° ECHELON, INDICE 1400

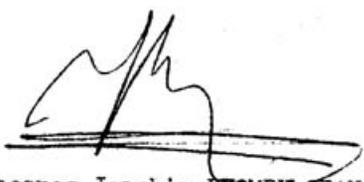
- ATA (Jean Marie) P/C du 11 Janvier 1991 en service à Brazzaville
- BANDZA née ZOMAMBOU-BONGO (Nicole Annie) P/C du 9 Avril 1991 en service à Loubomo
- BaKALA Thomas, P/C du 3 Avril 1991 en service à Brazzaville
- NGOLO (Michel I) P/C du 24 Avril 1991 en stage en France
- NSOUMBOU Jean Marie, P/C du 25 Mars 1991 en service à Brazzaville
- IBATA-DENDE (Noël) P/C du 22 Mars 1991 en service à Brazzaville

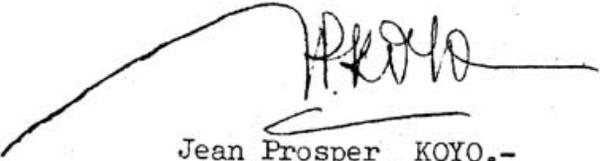
ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le II DECEMBRE 1993

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique  
et des Réformes Administratives,

  
Général Jacques Joachim YEMBY-OPANGO.-

  
Jean Prosper KOYO.-

AMPLIATIONS :

DGFP/DGCA	3
DGB	2
DGCE	2
SGG/BC	3
DPAA/SP	2
TRESOR	1
JORC	1

DOSSIER/DPAA	27
DOSSIER/DGFP	27
INTERESSE	27
DGCA/BST	2
D.SOLDE	2.-